



RAPPORT DU PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 AOUT 2009, A L'ENTREPRISE CELGENE A BOUDRY

Messieurs les Présidents
Mesdames, Messieurs

Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, Neuchâtel. Nous sommes le vendredi 15 septembre 1989, il est 20h30 et dans quelques minutes j'aurai l'honneur et le plaisir de reprendre la présidence du GFCN. Eh oui, à quelques jours près, cela fait 20 ans.

Si je reviens sur l'événement, c'est qu'à l'époque nous avons déjà le souci de conserver une ligne de conduite stricte et juste, concernant l'application des statuts et du règlement de jeu. Dans son dernier discours officiel, mon prédécesseur M. Gilbert Adamini disait ceci :

Je cite :

« Comme un président seul ne peut conduire valablement la barque, il doit être accompagné par des collaborateurs compétents. Il lui faut un dévouement et un enthousiasme égaux et jamais émoussés. ***De plus, il faut savoir se baser sur les statuts de notre groupement en plus de ceux de l'association suisse de football*** ».

Cette dernière phrase nous concerne tous. Malheureusement certains d'entre vous cherchent à minimiser ou sous-estimer nos règlements sous prétexte que nous sommes du « corporatif » et que l'application des règles n'est pas une chose indispensable.

Ce genre de raisonnement me fait bondir, c'est pourquoi je tiens à en parler ce soir. Sachez tout de même que le CC mettra tout en œuvre afin que chacun applique avec respect les règles de jeu. Je rappelle que ces règles ne sont pas là par hasard. Elles ont été voulues et approuvées par les responsables de clubs de notre groupement.

D'ailleurs, pour ceux qui ne supportent pas les contraintes du GFCN, je leur conseille d'aller retrouver les vétérans de l'ANF, qui depuis plusieurs années ne font plus de championnat, mais de temps en temps organisent un match amical le vendredi soir qui se termine par un coup de rouge et une saucisse à rôtir. De plus, il n'y a pas de passeport, donc l'on peut faire jouer n'importe qui, n'importe comment.

Pour revenir à ce fameux 15 septembre 1989, lorsque j'ai pris la parole derrière M. Adamini, j'ai énuméré mes objectifs. En voici quelques-uns :

1. Clarifier les statuts et les adapter à l'évolution du GFCN.
2. Améliorer l'information interne du groupement en élaborant, si nécessaire, une brochure

aide-mémoire.

3. Préserver au mieux la correction et la sportivité sur les terrains.

Vous constatez qu'en 20 ans, le fil rouge n'a pas changé.

En ce qui concerne les statuts, une refonte complète a été effectuée entre 1989-1990 et ils ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 24 août 1990 à Peseux. Depuis, ils ont subi de fréquentes mises à jour, la dernière datant du 29 août 2008. Pour rappel, la dernière version des statuts est disponible en permanence sur notre site internet.

Au sujet de l'information et du recrutement de nouvelles équipes, à plusieurs reprises nous avons fait des campagnes auprès des entreprises du bas du canton. Lors du 50^{ème} anniversaire, en 1994, nous avons sorti une plaquette qui retraçait l'historique du GFCN depuis le début jusqu'à nos jours. En 2000, une autre plaquette a été éditée grâce à un ami, Monsieur Eric Marthe, qui a financé le projet.

Actuellement, l'information passe par notre site Internet qui s'améliore régulièrement. J'en profite pour remercier le responsable de celui-ci M. Joël Zimmerli.

Enfin le 3^{ème} point, consistant à respecter la correction et la sportivité sur les terrains, celui-ci est directement lié à l'application et au respect des statuts et du règlement de jeu. Concernant ce point, comme mentionné tout à l'heure, nous continuerons à surveiller de près les débordements et sévir si nécessaire.

Toutefois, je tiens à préciser que si avez des doutes concernant l'application des statuts et du règlement de jeu, nous sommes volontiers à votre disposition pour vous aider à ne pas commettre d'impairs et éviter ainsi les mauvaises surprises.

D'autre part, je constate très souvent que les équipes qui contestent le plus souvent nos décisions, sont celles qui sont régulièrement absentes aux assemblées.

Championnat

Durant la saison écoulée, nous avons enregistré 18 forfaits répartis de la manière suivante :

15 concernent le championnat et 3 la coupe.

Sur les 15 forfaits en championnat, nous pouvons en retrancher 7 qui proviennent du retrait de l'équipe Mikron dans le courant du deuxième tour.

Deux équipes ont été pénalisées en voulant d'entente déplacer un match à la dernière minute et en avisant le responsable du calendrier par mail dans l'après-midi du match. Il est bien évident que dans un cas pareil, le responsable n'est pas posté derrière son ordinateur pour capter ce genre de message. De plus, cette demande était parvenue hors délai. Résultat, l'arbitre c'est déplacé sur le lieu du match et il n'y avait pas d'équipes. Si une telle mésaventure devait se reproduire, ce qui est tout à fait plausible, il faut impérativement joindre le convocateur par téléphone afin d'éviter des frais inutiles. Dans le cas présent, nous avons enregistré un résultat de 0-0, avec 0 points aux deux équipes concernées. Heureusement, cette mésaventure n'a eu aucune incidence sur le classement.

Pour le titre de champion série A, le FC Casa d'Italia a fait le vide en comptabilisant 15 points de plus que ces dauphins, le FC Neotime et le FC Baxter. Cette différence est énorme et dire que le FC Casa d'Italia avait du souci pour son avenir en estimant que son équipe était vieillissante.

Cela prouve que les vieillissants ne sont pas encore morts. Autre constat, c'est la 6^{ème} fois que cette équipe est championne de série A sous l'appellation Casa d'Italia. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Casa a marqué l'histoire du GFCN.

Concernant le titre de la série B, celui-ci revient au FC Panerai avec 2 petits points d'avance sur le FC Nexans.

Finale de coupe

La 29^e finale de coupe s'est déroulée le vendredi 8 mai 2009 au stade de la Maladière et a été remportée par la Casa d'Italia face à la Gondola par 3 à 1, après prolongation.

C'est Casa d'Italia qui à ouvert la marque en première mi-temps, grâce à un superbe tir mis hors de portée du portier de la Gondola.

En seconde mi-temps, au environ de la 58^{ème} minute, la Gondola obtenait l'égalisation grâce à un penalty justement accordé.

Dans la première prolongation, la Casa d'Italia reprenait l'avantage sur un magnifique coup de tête. Dès ce moment, la Gondola pressait au maximum pour obtenir une nouvelle égalisation, mais comme c'est souvent le cas dans ce genre de situation, c'est l'adversaire qui scellait définitivement le score à 3-1 suite à une bévue du gardien de la Gondola qui relâchait malencontreusement le cuir.

A souligner que cette partie c'est jouée devant 300 à 400 spectateurs, elle a été d'un très bon niveau et d'une grande correction.

La coupe GFCN a été remise au FC La Casa d'Italia et celle du journal L'Express au FC La Gondola.

Cette année et pour la première fois en 29 ans, le journal l'Express n'a pas souhaité mettre à disposition les affiches. Nous avons réalisés celle-ci par nos propres moyens et cela à donné entière satisfaction à chacun.

Pour l'année prochaine, si nous voulons l'article traditionnel qui paraît le mercredi avant la finale, il nous en coûtera la somme de Fr. 500.—

Au sujet de la coupe l'Express, il est également fort probable qu'elle ne sera plus offerte, surtout si nous renonçons à investir les Fr. 500.- pour l'annonce du mercredi.

Tournoi en salle

Comme l'année dernière, le 32^{ème} tournoi de football en salle s'est déroulé dans la Salle omnisports de La Riveraine les 10 et 11 janvier 2009 . 40 équipes ont participées à cette importante manifestation, dont les 7 équipes corporatives suivantes :

FC Baxter – FC La Gondola – FC Metalor – Fête de l'Uni 1 – Fête de l'Uni 2 - Nexans 1 – Nexans 2

Le FC Baxter, avec son magnifique 3^{ème} rang a été sacrée meilleure équipe corporative.

Voici le classement des 3 premiers :

1. SOGNO AZZURRO
2. HIGHLANDERS
3. BAXTER

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette manifestation et nous vous encourageons à participer à la 33^{ème} édition qui se déroulera les 9 et 10 janvier 2010.

Commission de recours

Durant la saison 2008-2009, la commission de recours s'est réunie une fois. Cela prouve bien qu'en règle générale nos joueurs et nos équipes ont un bon comportement sur le terrain.

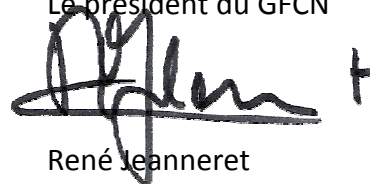
J'en profite pour remercier les membres de cette commission.

Je remercie également mes collègues du comité central ainsi que tous les responsables de clubs.

Pour terminer, encore toute ma gratitude à tous nos annonceurs, que ce soit pour le tournoi en salle et la finale de coupe.

A chacun, je souhaite une BONNE SAISON 2009-2010.

Le président du GFCN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Jeanneret', with a stylized flourish at the end.

René Jeanneret